



Editorial

Grenelle de l'environnement oblige, en 2007

les produits phyto-pharmaceutiques auront été au cœur des débats, tant au sein du monde politique que des médias, mais aussi du grand public. J'ai senti au cours de ces réflexions une vive préoccupation concernant l'incidence des produits de protection des plantes sur la santé. Sur un sujet aussi technique où l'évaluation scientifique des substances repose sur les critères agronomiques, toxicologiques et écotoxicologiques, il n'est pas toujours facile de faire comprendre que les produits, utilisés dans les conditions appropriées (clairement indiquées sur les emballages), ne présentent pas de risques pour l'agriculteur et pour le consommateur. L'objet de cette lettre est donc de faire le point sur les connaissances en la matière et sur les efforts mis en œuvre par la filière pour protéger la santé, à tous les niveaux. Je vous en souhaite bonne lecture, et une excellente année 2008 !

Jean-Charles BOCQUET,
Directeur Général
de l'UIPP

» L'impact sur la santé, un critère fondamental dans l'autorisation de mise sur le marché

Les produits phytopharmaceutiques (pesticides), tout comme les médicaments, font l'objet d'un encadrement réglementaire très strict. La directive européenne 91/414/CEE régit leur mise sur le marché sur les plans européen et national. L'autorisation est délivrée en France par le ministère de l'Agriculture à l'issue d'une évaluation des risques désormais réalisée par une agence autonome, l'Afssa (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), tant au niveau de la santé publique (utilisateurs, consommateurs, populations sensibles...) que de l'environnement (faune, flore et eau). Sur l'ensemble de ces études, la moitié est consacrée aux études de toxicité et 40 % aux risques pour l'environnement.



Concernant les liens entre l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et la santé, **plus de 1000 études scientifiques ont été publiées sur l'incidence des pesticides sur la santé humaine. A ce jour, la commu-**

nauté scientifique considère qu'il n'est pas possible d'établir un lien causal entre pesticides et cancer, diabète, maladies neurologiques ou psychiatriques... Il est donc nécessaire de poursuivre les recherches de suivi à long terme des maladies, grâce à une meilleure évaluation des expositions.

Cancers et produits phytopharmaceutiques : a priori et vérité

Les agriculteurs -population la plus exposée aux produits- sont en général moins touchés que le reste de la population par les cancers et vivent plus longtemps. Selon le rapport de l'Académie des Sciences, le CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) en association avec la Fédération des centres de lutte contre le cancer, l'InVS (Institut de veille sanitaire) et l'Institut national du cancer, moins de 1 % des cancers seraient attribuables à la pollution environnementale. Ce rapport conclut également que « le lien putatif entre pesticides et cancer ne repose sur aucune donnée solide. » Le dernier rapport du WCRF (World cancer research fund) publié en novembre dernier indique également : « Bien que le sujet soit controversé, il n'existe à ce jour aucune preuve épidémiologique que les résidus de produits phytopharmaceutiques, seuls ou en cocktails que l'on pourrait retrouver dans l'eau ou l'alimentation, aient un effet significatif sur le risque de cancer. »

Directeur de la publication :
Jean-Charles Bocquet

Contact : Claire Morin - UIPP
2, rue Denfert Rochereau
92660 Boulogne Billancourt Cedex
Tél.: 01 41 31 52 00

www.uipp.org

Le point sur la situation du chlordécone aux Antilles

En septembre dernier, le professeur Dominique Belpomme publiait un rapport sur les effets du chlordécone, un produit phytopharmaceutique utilisé jusque dans les années 90 aux Antilles. Le rapport décrivait le chlordécone comme « une bombe à retardement » sanitaire. Après de nombreux rebondissements, le docteur Belpomme revenait sur ses propos et l'annonce du « désastre économique et sanitaire », admettant que le chlordécone n'était « probablement pas à l'origine de

l'augmentation des cancers de la prostate aux Antilles ». Des scientifiques de l'Inserm, de l'InVS et de l'Afssa ont émis

maximums, et que les mesures de lait maternel ne sont pas alarmantes. Il n'y a à ce jour aucun lien avéré entre exposition au chlordécone et développement de certaines pathologies comme le cancer de la prostate. Toutefois l'UIPP ne conteste pas l'existence d'un problème environnemental lié à la présence de chlordécone dans les sols aux Antilles. La filière a mis en œuvre des actions de formation et de recherche afin d'en maîtriser les conséquences.

> Il n'y a à ce jour aucun lien avéré entre exposition au chlordécone et développement de certaines pathologies.

des doutes sur les données du rapport, d'autant que les prélèvements sanguins effectués aux Antilles ont révélé des taux de chlordécone dix fois inférieurs aux taux

Produits phytopharmaceutiques et sécurité sanitaire

Les produits phytopharmaceutiques sont des outils nécessaires en agriculture pour maintenir un approvisionnement alimentaire (céréales, fruits et légumes) régulier en quantité et en qualité, et accessible aux consommateurs. Ils sont également utilisés en agriculture biologique, puisque certains d'entre eux sont autorisés pour ce mode de production (règlement européen 2092/91/CE), comme les produits d'origine minérale (cuivre et soufre).

Leur rôle est de protéger les plantes des mauvaises herbes, qui détournent à leur profit la lumière et l'eau indispensables à la croissance de la plante ; de lutter contre les ravageurs, susceptibles d'altérer la récolte ; de combattre les agents pathogènes qui provoquent des maladies.

La sécurité au cœur de la démarche de progrès de l'industrie de la protection des plantes

> Par l'innovation : les produits mis sur le marché sont de moins en moins dosés (dose moyenne à l'hectare divisée par 9 en 50 ans)... Et moins toxiques : en 50 ans les doses journalières admissibles (DJA) ont été multipliées par 5.

> Par une veille et un suivi des études : les adhérents de l'UIPP contribuent (via des subventions à usage libre) à des études épidémiologiques sur la fertilité (Inserm) et les cancers (Groupe régional d'études sur le cancer).

> Par une forte sensibilisation des utilisateurs aux conditions d'utilisation des produits : l'accent est aussi mis sur l'utilisation raisonnée des produits, la prévention (diffusion de kits de protection de l'utilisateur et de conseils sur la sécurisation du stockage).

> L'UIPP contribue enfin aux travaux du Corpen (Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement). Cette structure étudie les mesures à envisager pour réduire le transfert des produits dans l'atmosphère et dans l'eau.

Quid des résidus sur les fruits et légumes ?

L'immense majorité des échantillons testés par les autorités européennes et nationales correspond aux exigences légales en la matière. **Il n'y a pas de risque à consommer des fruits et légumes à long terme, même lorsqu'on décèle la présence de résidus de produits phytopharmaceutiques.** « Les évaluations de l'exposition chronique à long terme démontrent que l'ingestion de résidus de pesticides reste nettement en-dessous de la DJA (dose journalière admissible) et qu'il n'y a aucun risque de toxicité » (source : rapport de la DG Santé et protection des consommateurs, décembre 2006). En effet, compte tenu des marges de sécurité, **la quantité présente de résidus est de 100 à 1000 fois inférieure à la quantité susceptible d'avoir un effet négatif.**



De nombreuses études menées sur des fruits et légumes conventionnels montrent par ailleurs leur rôle positif sur la santé (effets anti cancérigènes, prévention de certaines maladies etc.). Or trop alarmer le grand public sur les risques présumés des résidus peut avoir pour effet de décourager la consommation de fruits et légumes, déjà insuffisante dans notre société.